

Ministerial Directive on enrollment of Students in French First Language Education Programs

Stakeholder Consultation Report

Submitted by: Tait Communications and Consulting (June 16, 2016)

The online questionnaire for the ministerial directive garnered significant interest. In all, 137 submissions were received. The following report summarizes the key themes and points raised in these submissions, by question.

Tait has reviewed all submissions. What follows is not a quantitative analysis of the written input, but rather a qualitative summary of the various points raised in submissions. This has necessarily required some analysis by Tait, however, we have done our utmost to faithfully and fairly reflect the breadth of views raised in the submissions.

Where possible and pertinent, some quantitative references are made to illustrate how often a specific point was made or to highlight differences between communities or organization of the respondents.

Quotes are also included to help illustrate the focus and tone of the submissions. Quotes are presented as written, unedited.

French Online submissions

1. What Community do you live in?

Hay River	5
Yellowknife	18
Other	1
Total	24

2. Are you representing a group or organization with your response? If so, please identify.

Comité de parents EASC	1
École Allain St-Cyr	1
No	18
No answer	4
Total	24

3. Briefly describe what you see as the purpose of the Ministerial Directive, as well as the main benefits of the Directive.

Purpose:

- To limit enrollment in French first language schools (12)
- To set parameters/rules for enrollment, in respect of the Charter and of the Minister's role (7)
- The directive is driven by a need to manage funding allocated that are tied to enrollment (3)
- Discourage the demand from other communities in the NWT for Francophone schools (1)

Benefits:

- Provides access to French education in a minority environment (2)
- Ensure integrity of French first language education (3)
- Stated that there was no benefit to the Directive (3)

Quotes:

“Le but était de mettre les freins à la popularité d’école francophone à Hay River dans le but de plaire à certaines voix négatives dans notre ville. L’autre but était de restreindre le nombre d’élèves entrant dans les programmes dans les deux collectivités afin d’éviter à avoir à débourser plus de \$\$ vers les services francophones. De plus, en rendant les choses difficiles et désagréables, le gouvernement découragerait la demande pour de nouvelles écoles francophones dans autres régions comme Fort Smith qui en avait déjà démontré un intérêt.”
Hay River respondent

“But: décider qui est admissible à l'école en français langue première et qui ne l'est pas. Avantages: pour le Gouvernement, le fait de décider qui peut fréquenter les écoles francophones permet de garder le contrôle sur les ressources qu'il consacre à l'éducation en français. Pour les ayants droits: la directive permet de conserver une homogénéité linguistique dans les établissements scolaires.” Yellowknife respondent

4. What do you feel are the benefits to Rights Holders of having access to French First language schools?

- To preserve the French language and culture (12)
- To assure that the French language is passed on to future generations (8)
- To preserve French culture (1)

Quotes:

“L'anglais s'attrape alors que le français doit être appris. Il nous faut les écoles afin d'avoir la capacité de vivre en français si on ne veut pas que nos enfants soient assimilés comme nous, nos parents et nos grands-parents. C'est grâce à l'école francophone que j'ai pu réapprendre ma langue maternelle et me réapproprier mon identité francophone qui s'était tranquillement effritée aux cours de 30 ans dans un milieu sans français. Sans écoles francophones, comment longtemps est-ce que le Canada pourra continuer d'affirmer que nous sommes un pays bilingue?”

Finalelement, une école francophone permet aussi aux francophones de profiter d'opportunité de travail un peu plus à travers ce vaste pays soit disant bilingue." Hay River respondent

"Pour la communauté francophone, l'école, c'est un peu le "poumon de la communauté". Une communauté sans école francophone est, selon moi, en bien mauvaise posture pour assurer sa survie." Yellowknife respondent

5. **How important do you think it is to maintain a homogeneous environment in French First Language schools? Why or why not? Specifically, we would like to know what the impact would be for Rights Holders if the environment became less homogeneous. What might they lose?**

Over half the respondents did not provide a direct answer on how important it is to maintain a homogeneous environment. It should be noted that many people did not appreciate the term homogenous and found it incongruent with broader Canadian and NWT values such as inclusion and diversity. Many respondents, did however, provide examples. Common themes where as follows:

- It is important for French to be spoken at the school
- Offer the opportunities to learn about French culture
- It is important to assure that French speakers are not assimilated as it has occurred in previous generations
- It is important that non-Rights Holders have a certain level of French if accepted to French school

Consequences for Rights Holders/what might be lost:

- French language and culture may be diluted
- Students may speak more English
- Quality of education could be affected
- Possibility of impacting learning for French speaking students if non-Rights Holders require more instruction from the teachers

Other points:

- *Creating* a homogenous environment in the school, should not be confused with requiring homogeneity of the students admitted.
- To preserve homogeneity, the schools need adequate facilities and a critical mass of students.
- Canada is a multicultural country and NWT communities are not homogenous. The French schools should not be either.

Quotes:

“L'homogénéité qui est important pour une école dans un milieu minoritaire linguistique est la création d'un environnement linguistique homogène. L'homogénéité au niveau des participants aux programmes n'est pas l'important; en fait, la diversité est présente et célébrée dans la société Canadienne aujourd'hui (ce qui va de même aux TNO). Il ne faut pas confondre l'importance d'espaces homogènes pour quelque soit le programme langagier en milieu minoritaire avec l'idée de n'accepter au programme seulement des francophones de souche. Notre monde est de plus en plus ouvert, non pas refermé; il ne faut pas imposer aux écoles francophones des TNO un élitisme ou une fermeture sur le monde. Ceci ne servirait pas bien les élèves de ces écoles.” Yellowknife respondent

“Sans homogénéité, nous risquons de développer beaucoup plus des franglais que des francophones. Par contre, qui détermine et décide ce qui est un “bon” français? Les français de France? Les Québécois? Les Acadiens? Il y a aussi plusieurs dialectes français dans différentes régions. Alors, pourquoi que le franglais des TNO ne serait pas aussi valable que celui du Nouveau Brunswick?” Hay River respondent

“Dans certains cas comme Hay River, il y a plusieurs ayant-droits qui auraient subi l'assimilation sans notre école “non” homogène. Par ce fait, il est primordial de prendre en considération les différentes régions et leurs différents besoins surtout lors de l'établissement d'une école. Une fois que le nombre suffisant a été démontré pour partir une école francophone, il faut aussi assurer sa survie à long terme. Il faut que les jeunes veulent y rester lorsqu'ils ont atteint l'âge de former leurs opinions et d'exercer leurs choix. Sans ami(e)s, sans options de cours, plusieurs jeunes veulent aller où ils se sentiront mieux servis. Je considère l'école Boréale comme étant en période de gestation car non seulement elle fournit l'éducation aux ayants droits de la génération courante mais elle développe aussi des futurs ayants-droits qui pourront voir à réparer les tords causé par des décennies d'interdictions à l'enseignement en français. À travers cette période de gestation, nous établissons une base solide d'enfants qui s'identifient à la culture francophone que leurs parents et grand parents avaient été déniés. Pour un certain temps, l'homogénéité ne doit pas être vue comme le critère le plus important. Tout comme les fleurs et légumes que nous soignons dans un nouveau jardin, les élèves francophones peuvent se développer pleinement avec l'entraide du jardinier (CSFTNO) qui assurera les mesures nécessaires pour assurer le développement de l'aspect culturel en même temps que l'aspect langagier.” Hay River respondent

“Que voulez-vous dire par homogène? Nous vivons dans un pays multiculturel et l'homogénéité totale est impossible selon moi. Le point est de bien intégrer tous et chacun à la culture de l'école.” Yellowknife respondent

“Toutes les écoles anglophones ont un environnement homogène, alors pourquoi ne serait-il pas de même pour les écoles francophones?” Yellowknife respondent

"C'est super important de conserver l'homogénéité. À mon avis, c'est ce qui doit prévaloir avant tout. Conséquences: perte de la qualité du français enseigné et assimilation des francophones. Déjà, plusieurs enfants d'ayants droits ont besoin de francisation quand ils arrivent à l'école. Ouvrir les portes aux non-ayants droits mènerait selon moi directement à une baisse de l'utilisation du français dans la cour d'école, et à une incapacité des profs d'aller aussi loin dans la matière et ce, au détriment des enfants qui n'ont pas besoin de francisation. Même chose pour la culture: si on noie les français dans un mer de non-ayants droit, c'est bien évident que la culture francophone va écoper." Yellowknife respondent

6. Do you support allowing one or more category of non-Rights Holders to attend French First Language schools? If so, which categories you would like to see considered and why?

Yes 15
No 2

There was general support for all categories that were listed in the survey however some respondents did note that non-Rights Holders should be considered on a case-by-case basis. Many noted that categorization is not the best approach to this issue.

A few respondents also emphasized the importance of non-Rights Holders who had Francophone ancestry should have the opportunity to learn French. It was also noted that Francophiles should be considered on a case-by-case basis.

It should be noted that there was strong support for a child of an immigrant whose mother tongue is French and if they had been in Canada all their lives would have been a Right Holder. Alternatively, there was some opposition to the immigrant student that speaks neither English nor French as there would be no opportunity at home for assistance.

Quotes:

"Je crois qu'il faut réparer le tort causé par la fermeture des écoles francophones dans le passé. Par ces fermetures, il y a tellement d'enfants qui ont perdu leur statut d'ayant-droits. Pour ce faire, il faut maintenant ouvrir nos portes pour tenter de retrouver tous ces petits enfants assimilés." Hay River respondent

"Il ne devrait pas avoir de catégorie. Catégoriser les gens peut créer un problème car il est impossible selon de tout catégoriser et certain seront alors pénalisé. Tous les cas devrait être étudié un par un par un comité d'admission et ceux les mieux placés pour le faire est le conseil scolaire selon moi." Yellowknife respondent

7. Are there additional categories that should be allowed admission to French First Language schools? Why?

- Students who have French ancestors (beyond grandparents)
- Students who have parents who attended French immersion or learned French as an adult and have the ability to assist their children with their studies
- Francophiles
- Students who attended French daycare and master the language early

It was again noted that there should not be categories and that all applications should be considered on a case-by-case basis.

Quotes:

"Dans des cas exceptionnels (mais très exceptionnels), l'école devrait permettre l'admission d'enfants de non-ayants droits qui sont des francophiles avérés (des parents qui n'ont pas le français pour langue maternelle mais qui ont choisi d'élever en partie leurs enfants dans cette langue et qui ont fait des choix pour le prouver. Par exemple: les enfants ont été francisés en bas-âge et ont niveau de français qui nécessite peu ou pas de francisation en rentrant à l'école, les parents francophiles ont un niveau de français assez bon pour être capables d'aider leurs enfants dans leurs études)." Yellowknife respondent

"Tous les enfants dont la maîtrise du français, sur les plans de la compréhension et de l'expression orale et écrite, satisfait aux attentes pour son niveau scolaire et dont au moins l'un des parents ou tuteurs peut communiquer de façon minimale en français avec le personnel de l'école. Si l'enfant a besoin d'être francisé pour satisfaire aux attentes de son niveau scolaire, il devrait aller en immersion en français." Yellowknife respondent

"Toute famille qui démontre un enthousiasme et un dévouement envers la francophonie. En ouvrant nos portes à d'autres catégories, nous: réparons les tords du passé -assurons la survie de l'école - contribuons au développement économique des TNO." Hay River respondent

8. Should NWT Aboriginal students that have a grandparent that spoke French but are not Section 23 Rights Holders be a priority for admission to French First Language schools? Why or why not?

Yes 8

No 4

Other 3

Those who supported this category still questioned why ethnicity should be considered, noting that if a student had a grandparent who spoke French there was no need to include ethnicity.

Quotes:

“N’importe ta race, ta couleur, etc.... si un de tes ancêtres parlait le français, tu devrais avoir le même droit d’entrer dans une école francophone si tu le veux. Un pays qui se dit bilingue et libre ne devrait pas décider qui a le droit de vivre en français ou non.” Hay River respondent

“Je crois que de limiter au grand parent serait un manque. Toute personne (autochtone ou non) qui a un héritage francophone perdu à cause de l’assimilation devrait avoir droit de retrouver leur culture.” Yellowknife submission

9. How do you think the admission of these groups might impact the concept of homogeneity we discussed earlier?

Most respondents indicated that admitting students from the groups would impact homogeneity in a positive way. It was assumed that the students accepted would have a certain level of French language abilities especially in the case of students who are immigrants, have attended French daycare or speak French at home. It was also mentioned that many Right Holders require “francisation” which would also affect homogeneity. Alternatively, a few respondents indicated that the level of French would be diluted.

Quotes:

“Il faut vraiment vouloir être dans une école minoritaire avant d’inscrire son enfant. Si l’enfant a le cœur de parler français et qu’il a des exemples alentour de lui, je crois que ça serait positif.” Yellowknife respondent

“D’aucune façon selon moi. Si les admis passe par un comité qui vérifie et s’assure du vouloir de s’intégrer du candidat et qui décode ensuite d’accepter oui non en fonction du constat fait, l’homogénéité est ainsi assuré.” Yellowknife respondent

10. Are you concerned that the line between the schools will become blurred if more non-Rights Holders are admitted to French First Language Schools? Why or why not?

Answers to this question were not conclusive as there were references to which categories of non-Rights Holders would be admitted and how that might affect the level of French. Respondents indicated that as long as the school continued to include French culture and a high level of French instruction in the programming the lines will not be blurred.

Quotes:

“Tant que la culture fait partie de la programmation, il y aura toujours une différence entre les écoles.” Hay River respondent

“Non, car aucune autre école ne peut promouvoir aussi bien le français qu'une école francophone, pas même une école entièrement français immersion.” Hay River respondent

“Je crois que oui, les enfants prennent souvent la voie la plus facile. Le français en prendrait un coup.” Yellowknife respondent

11. If non-Rights Holders are admitted to French First Language schools, what impacts to you foresee on other community schools?

Only 14 of the 24 respondents answered this question. Some noted that the impact would be different in Yellowknife than it would be in Hay River as there are French immersion options available in Yellowknife. Common themes were as follows:

- The point is to respond to the demand and offer the best education possible to retain and attract students
- Registration could be affected at English schools however it would be minimal due to capacity and screening of who would be accepted

Quotes:

“Une école anglophone qui accepte un ayant droit francophone devrait t-il le refuser car cela affecte l'école francophone? Je ne crois pas, mais l'inverse devrait être aussi vrai.” Yellowknife respondent

“Il y aurait une baisse de population dans les autres écoles, mais ceci ne leur empêcherait pas de vivre...ce sont les écoles de la majorité. Un gouvernement devrait aider les minorités, pas la majorité. De plus, avec cette directive, le gouvernement est en train de détruire deux écoles...”
Hay River submission

12. If non-Rights Holders are admitted to French First Language schools, would you support an overall limit to the number of non-Rights Holders admitted? (i.e. a fixed percentage of enrollment)

Yes	6
No	8
No answer	10

13. What would be the benefit of having an overall limit?

Only half of the respondents answered this question. There was no general consensus in the answers. Points made included:

- Priority for Rights Holders must be maintained
- No benefit of a limit if it only to deny admission to the French school
- Limit would assure that not too many students would be accepted
- Limit should be administered by the school board
- Limit should be low and keep it under control
- Limit must be tied to capacity

Quotes:

“La limite doit être gérée par les commissions scolaires. C'est eux qui connaissent les réalités courantes et par ce fait peuvent mieux assurer le bon fonctionnement de leurs écoles. Il faut premièrement savoir ce que la définition de non-ayants droits deviendra....” Hay River respondent

“Je crois que la limite doit être liée au niveau de maîtrise du français par l'enfant et son parent/tuteur. Du point de vue du gouvernement, une limite pourrait avoir du sens s'il veut s'assurer que l'École Allain St-Cyr ne soit pas surpeuplée, après qu'elle ait reçu des installations (gymnase, salles de classe, laboratoires etc.) comparables aux autres écoles de Yellowknife. Dans un tel cas, la limite ne serait pas un pourcentage, mais la capacité de l'école.” Yellowknife respondent

14. Would you support limited admission of students only at the elementary/primary grade level?

Yes	6
No	8
No answer	10

15. Do you feel that there is a relationship between enrollment limits and a school's ability to support integration of non-Rights Holders and preserve the linguistic environment of the classroom/school?

Yes	7
No	2
Maybe	1
No answer	14

- Schools do not have the capacity to accept an unlimited number of non-Rights Holder students
- No impact as long as the schools have the adequate resources to support non-Rights Holders
- Non-Rights Holders would have to keep up with students already in the school
- Families need to show that they are dedicated to participating in the French community in addition to school life
- Families must make the efforts necessary to support their children at home

Quotes:

“Oui, c'est certain qu'il y a un lien. C'est pourquoi une famille qui n'a pas d'antécédents francophones doit démontrer qu'elle est dédiée à participer dans la vie communautaire francophone autant que scolaire. Elle doit aussi accepter que les correspondances se feront en français et que c'est à eux de faire les efforts nécessaires pour soutenir leurs enfants dans son cheminement, soit en utilisant un traducteur/trice ou en s'inscrivant à des cours de français pour eux-mêmes.” Hay River respondent

“Non. Voilà pourquoi chaque demande devrait être scrutée à la loupe par l'école et le conseil. Se sont eux qui sont les mieux placés pour savoir si un étudiant pourrait ou non s'intégrer parfaitement.” Yellowknife respondent

“Je crois qu'il faut limiter l'admission des non-ayants droit qu'en fonction de leur capacité à parler le français. Si des ayants droit ayant besoin de francisation peuvent être admis, il faudra que l'école puisse en limiter le nombre. Cependant, je crois que l'école ou la commission scolaire devrait avoir la responsabilité de fixer cette limite.” Yellowknife respondent

“Il y a des risques, oui. Il faudra bien gérer. Avoir une francisation efficace et un engagement du personnel et des familles pour que cela reste vraiment un lieu pour apprendre le français et apprendre en français.” – Hay River respondent

16. Are there other things that should be taken into consideration when determining eligibility for admission to French First Language Schools?

There were only 10 answers to this question some of which had been mentioned in previous sections of the survey. The following are points that have been shared to consider when determining eligibility for admission:

- Similar to immersion programs, if a student is unable to keep up with their grade level they could lose access to the program
- An entry exam should be implemented to assess capability and what help would be required if accepted
- Parents should be able to decide which school they want their child to attend. However the school board must offer quality teaching and facilitate integration. As such, only those demonstrating willingness to integrate should be accepted.

Quotes:

"Gardez en tête que c'est l'éducation d'enfants...on ne devrait pas tenir compte de la compétition entre les écoles. Les écoles sont là pour les enfants et leur bien. Plusieurs enfants veulent apprendre le français à Hay River et l'école francophone est la meilleure option...permettez-leur!" Hay River respondent

"Je pense que la situation de HR et Yellowknife est différente. J'envisagerais deux directives. Une plus permissive à HR où je ne crois pas qu'il y ait autant d'options pour l'éducation en français et où la communauté est beaucoup plus petite. À YK, il y a des écoles d'immersion qui permettent aux enfants anglophones d'apprendre le français. La communauté franco est assez nombreuse pour que l'école soit viable sans faire entrer des non-francophones. Je serais d'accord cependant pour que les critères soient moins stricts pour le secondaire (même à YK). Pour donner un peu de dynamisme à l'école et augmenter le nombre de jeunes inscrits. L'école en français langue maternelle, c'est ce qu'une communauté a de plus précieux. C'est ce qui permet de survivre et de perdurer dans le temps. Il faut y faire attention." Yellowknife respondent

"Selon moi, c'est véritablement la capacité de l'enfant à communiquer en français et à contribuer à ce que l'environnement scolaire soit francophone qui devrait primer sur toute autre considération lorsqu'il s'agit de déterminer la question de l'admissibilité des non-ayants droit à l'école francophone. Tous les ayants droit doivent bien entendu être admis, même ceux qui requièrent de la francisation. Mais si l'on peut augmenter le nombre d'élèves pouvant parler couramment français, qu'ils soient ayants droit ou non, l'environnement francophone de l'école sera encore plus vigoureux et contribuera à une meilleure francisation des ayants droit en ayant besoin. Donc les enfants des non-citoyens dont la langue maternelle est le français ou qui ont fait une partie de leur scolarité en français devraient être admis. Les enfants en échange qui maîtrisent le français aussi. Il en va de même des enfants qui pour une raison ou une autre ont appris le français et le parle suffisamment couramment grâce, notamment, à un parent qui parle également français. L'École Allain St-Cyr semble avoir la capacité d'accueillir plus d'élèves. Admettre certains non-ayants droit devrait permettre une utilisation optimale de ses installations." Yellowknife respondent